



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

TUTELLES

J'OUVRE UN COMPTE AMELI POUR UN(E) ASSURÉ(E) EN TOUTE SIMPLICITÉ



“ SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES DE SANTÉ ”



Simplicité



Sécurité



Rapidité

Simplifiez vos démarches de santé, avec le compte ameli

Pour toute nouvelle création de compte ameli, connectez-vous sur **ameli.fr > compte ameli** (en rose à droite).

Une nouvelle page s'affiche, en bas de celle-ci, cliquez sur « **Je crée mon compte** » et suivez les étapes suivantes :

- 1** Renseignez les informations demandées en première instance sur le portail de création du compte :
 - nom de famille,
 - numéro de Sécurité sociale,
 - date de naissance,
 - code postal de l'assuré(e).
- 2** Renseignez une adresse mail unique et personnelle, valide.
- 3** Créez un mot de passe au format alphanumérique avec la formalisation suivante :
 - les 3 premières lettres du nom de famille en majuscule,
 - les 3 premières lettres du prénom en minuscule,
 - le tiret du 6 : « - »
 - et enfin : « amelitutelle17 »

Exemple : Monsieur Jacques DUPONT

Mot de passe : DUPjac-amelitutelle17

Téléchargez l'appli ameli



Le compte ameli évolue régulièrement pour vous proposer **toujours plus de téléservices**, sur ordinateur, smartphone ou tablette.

Avec le compte ameli, il est possible de faire une demande de **Complémentaire santé solidaire**, de **télécharger une attestation de droits**, de **suivre ses remboursements...** et bien plus encore.

Besoin d'aide ?

Consultez l'aide en ligne, en bas à droite de la page d'accueil.